

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LES FINANCES DE LA FRANCE

La Bourse et le marché financier.

Valeurs en hausse

1901 avait été une année de fléchissement et de liquidation. 1902, au point de vue de la Bourse et du marché, présente trois aspects bien tranchés : pour grand nombre de valeurs, et non des moins importantes, c'est une année de reprise et de hausse ; pour d'autres, c'est l'accentuation de la baisse déjà si profonde qui avait eu lieu en 1901 ; pour d'autres enfin, 1902 aura été une année de consolidation de cours et d'arrêt dans la baisse, présage d'une reprise et de temps meilleurs.

Bien des sociétés, déjà atteintes en 1900 et 1901, n'ont pu résister aux secousses qui ont agité les marchés : d'autres, au contraire, ont résisté avec vigueur, sont même en reprise et n'attendent plus qu'une embellie pour regagner promptement le terrain perdu. Quant aux titres de placement à revenu fixe, ils ont continué à jouir de la faveur de l'épargne. Nos rentes sur l'Etat, malgré les attaques et les critiques passionnées dont les finances publiques ont été l'objet et la campagne qui a été menée aussi bien pour effrayer les porteurs de rentes que les déposants dans les caisses d'épargne, continuent à donner lieu à des achats suivis de la part des rentiers tranquilles et prudents ; pendant les trois premiers trimestres de l'année, l'excédent des achats sur les ventes effectuées par les comptables du Trésor a dépassé 118 millions de francs. ce qui fait prévoir pour l'année entière un excédent d'achats d'au moins 160 millions ; les obligations de chemins de fer, du Crédit foncier, de la Ville de Paris, ont maintenu à peu près leur plus hauts cours et même gagné une nouvelle avance. Si l'on veut bien se rappeler que sur les 87 à 90 milliards de valeurs mobilières que l'épargne française possède en propre, plus de 50 milliards sont représentés par des rentes françaises sur l'Etat, obligations de chemins de fer, de la ville de Paris et du Crédit foncier, on pourra dire que ce gros morceau de l'épargne n'aura pas été entamé pendant l'année 1902.

C'est aussi de la hausse que nous avons à constater sur un grand nombre de valeurs à revenu fixe et à revenu variable, répandues dans les portefeuilles français ; ainsi presque tout le groupe des titres des principales sociétés de crédit est en hausse ; depuis le commencement de l'année au 20 décembre, la Banque de France a haussé de 70 fr. ; la Banque de Paris de 103 fr. ; la Compagnie algérienne de 20 fr. ; le Comptoir national d'Escompte de 14 fr. ; le Crédit foncier de France de 29 fr. ; le Crédit industriel et commercial de 13 fr. ; la Société marseillaise de 27 fr. ; le Crédit lyonnais de 79 fr. ; la Société générale de 16 fr. ; la Banque parisienne de 25 fr. ; la Banque ottomane de 66 fr. ; le Crédit foncier d'Autriche de 31 fr. ; le Crédit foncier égyptien de 77 fr. ; le Sous-Comptoir des Entrepreneurs de 57 fr.

C'est encore de la hausse que nous rele-

vons sur la plupart des fonds d'Etat étrangers cotés à Paris et répandus dans les portefeuilles : hausse de 9 fr. 40 sur l'Extérieure ; de 2 fr. 10 sur l'Italien ; de 17 fr. sur les obligations Victor-Emmanuel 1863 ; de 48 francs sur les obligations Minas-Géraës 5 0/0, de 4 fr. 35 sur le 3 0/0 portugais ; 2 fr. 20 sur le 3 0/0 russe 1891 ; de 2 fr. 10 sur le 4 0/0 1901 ; hausse importante sur les fonds du Nord de l'Europe, Danois, Suédois, Norvégiens, de même que sur les fonds brésiliens, argentins, turcs, bulgares, serbes, égyptiens, uruguayens, etc.

Tous comptes faits, en notant les plus-values et les moins-values d'un certain nombre de valeurs, l'ensemble des plus-values l'emporte sur les moins-values et la valeur vénale du portefeuille français s'est plutôt accrue pendant l'année. 1902 aura marqué un temps d'arrêt dans la baisse des valeurs qui avaient déjà été très atteintes les années précédentes et indiqué un commencement de reprise sur grand nombre de titres dont les bas prix ont tenté les acheteurs. A ce point de vue, la reprise des actions des institutions de crédit est très significative. En 1900 et 1901, elles avaient baissé. En 1902, toutes ou presque toutes, sont en reprise notable. En suivant pendant une longue période d'années, les mouvements de hausse et de baisse qui se produisent sur un grand marché financier avec une régularité presque mathématique, il est à remarquer que dans les périodes de grande hausse, c'était toujours un mauvais signe quand les actions des principales sociétés de crédit montraient des signes de lassitude et commençaient à fléchir ; au contraire, pendant les périodes de dépression et de liquidation, la fermeté et l'amélioration modérée de leurs cours, étaient presque toujours le signal avant-coureur d'une reprise générale des affaires, non seulement sur le marché financier, mais aussi sur le marché commercial. Nous souhaitons que l'amélioration qui vient d'avoir lieu cette année sur les actions de la Banque de France, de la Banque de Paris, du Crédit lyonnais, du Comptoir d'Escompte, de la Société générale, etc., confirme une fois encore ces espérances basées sur l'expérience et l'observation. Tout le monde désire que 1903 soit, suivant les expressions que MM. Juglar et Jacques Siegfried emploient dans leurs travaux sur les crises, la fin de la « période de liquidation » et le commencement de la reprise et de la « période prospère ».

L'affaire Humbert-Daurignac

Interrogatoire de Romain Daurignac

Romain Daurignac, interrogé hier, a nié avoir jamais joué le rôle de l'un des Crawford. Il dit même ne les avoir jamais vus, mais déclare avoir été en correspondance avec leur secrétaire Muller, qui serait Portugais d'origine. Celui-ci aurait un fils qui ressemblerait étrangement à Romain, et c'est probablement cette ressemblance qui aurait fait croire que le frère de Thérèse jouait le rôle de Crawford.

Romain, confronté avec plusieurs témoins, a été formellement reconnu par l'employé des postes Duhamel, pour la personne qui venait chercher les lettres aux initiales H. C. et R. C., Romain prétend que Duhamel est abusé lui aussi par sa ressemblance avec le fils Muller.

Le château des Humbert

Toutes les recherches faites sur la commission rogatoire par M. Decaieu, juge d'instruction à Tarbes, pour découvrir le château de Marquette, que la famille Humbert posséderait dans les Pyrénées, sont restées infructueuses. Ce prétendu héritage était encore un château en Espagne.

INFORMATIONS

Conseil des ministres

Le conseil des ministres n'a pas tenu sa séance habituelle du mardi. D'une part, en effet, il n'y avait aucune affaire urgente rendant cette convocation nécessaire ; d'autre part, plusieurs ministres sont absents, notamment MM. Vallé et Maréjols qui sont sur la côte des Alpes-Maritimes ; enfin, M. Delcassé est souffrant.

Le conseil ne sera convoqué, selon toutes probabilités, que mardi prochain 13 janvier, jour de la rentrée des Chambres.

Encore une interpellation sur les Congrégations

M. Plichon vient d'adresser au président du conseil la lettre suivante :

« Monsieur le Président du conseil,

» J'ai l'honneur de vous informer que je vous interpellerais à la rentrée sur votre circulaire du 23 décembre 1902, par laquelle vous déclarez refuser de transmettre au Conseil d'Etat les demandes formées par les congrégations pour leurs établissements, et invitez les religieuses à se séparer dans la huitaine.

» Je vous demanderai également qu'elles sont les raisons urgentes qui vous ont déterminé pour la seconde fois, à prendre de pareilles mesures, précisément au moment où le Parlement est hors session.

» Agréer, etc. « PLICHON. »

Rendement des Impôts

Le chiffre total du rendement des impôts indirects et monopoles de l'Etat pour le mois de décembre 1902 s'élève à la somme de 243 millions 922.200 fr., accusant ainsi une plus-value de 1 million 373.201 fr., par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 10 millions 874.300 fr. par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Grâces et réductions de peine

A l'occasion du 1^{er} janvier, M. le Président de la République a, par décrets rendus sur la proposition du ministre de la guerre, accordé des grâces et des réductions de peine à 673 condamnés, détenus dans les établissements pénitentiaires de la France, de l'Algérie et de la Tunisie, en vertu de jugements prononcés contre eux par des conseils de guerre de l'armée de terre.

Mort de M. Sagasta

Le célèbre homme d'Etat espagnol, dont la santé, précaire depuis un certain temps, donnait lieu ces jours derniers à de plus sérieuses inquiétudes, a succombé lundi soir d'une broncho-pneumonie simple avec insuffisance de la circulation.

M. Sagasta était né dans la bourgade de

Torrecilla de Cameros, province de Logrono, le 21 juillet 1827.

Reçu ingénieur, il était élu député aux Cortès en 1857.

A cette époque, M. Sagasta faisait partie de l'opposition : radical intransigeant même, il combattit les ministères cléricaux ; mais en 1868, il abandonna ses amis et se fit le défenseur du gouvernement, dont il devint rapidement le chef.

Plusieurs fois président du Conseil, il fut, durant de longues années, l'homme qui dirigea toute la politique espagnole.

C'est un grand esprit et un grand homme d'Etat qui disparaît.

L'alcoolisme en Angleterre

Depuis le premier janvier est appliquée en Angleterre, une nouvelle loi qui est une arme puissante contre l'alcoolisme.

Jusqu'à maintenant, l'ivrognerie n'était un délit que si l'ivrogne causait un scandale. Désormais, quels que soient les signes de son état, l'ivrogne peut et doit être arrêté. Si l'ivrogne, homme ou femme, a charge d'un enfant de moins de 7 ans, il risque, pour le fait de simple ivresse, un mois de prison.

A la troisième condamnation, il passe sur la liste des ivrognes chroniques et sa photographie est fournie à tous les cabaretiers de son quartier. Dès lors, il est passible d'une amende puis de la prison s'il tente de se procurer de l'alcool n'importe où ; les cabaretiers de son quartier sont passibles d'une amende s'ils lui en vendent : 250 fr. la première fois, 500 francs la deuxième, puis la prison jusqu'à 6 mois.

Contre toute personne inscrite sur la liste des ivrognes chroniques, la séparation judiciaire au profit du conjoint peut être immédiatement prononcée, mais la loi n'a pas prévu le cas trop fréquent des époux inscrits ensemble sur la fatale liste. Aussi, son application cause-t-elle déjà des difficultés et provoque un véritable ménage dans les tribunaux de toute l'Angleterre.

Les nouveaux timbres-poste

Le timbre de 15 centimes au type actuel « retouché » vient de faire son apparition. Il est imprimé en rouge très vif tirant sur le carmin ; il porte le mot « postes » bien en vedette sur la bordure supérieure. La valeur est inscrite dans un écusson entouré de lauriers.

Un Nouvel Obus

Pour que l'obus réalise tout son effet de destruction, il faudrait qu'il traversât le blindage d'acier des cuirassés, puis éclatât au milieu du navire ; or, les obus arrivant sur la cuirasse éclatent aussitôt, ce qui fait que les œuvres vives ne sont point atteintes. Il paraîtrait que cet important perfectionnement vient enfin d'être réalisé. De nouveaux obus, expérimentés dans un de nos ports militaires, traverseraient sans éclater les blindages puis éclateraient dans la cuirasse, réalisant ainsi toute leur puissance de destruction. Cette découverte assure à notre artillerie de marine une écrasante supériorité, car aucune nation étrangère ne possède un agent destructeur de cette espèce.

CHRONIQUE LOCALE

Election au conseil général

Un décret convoque pour le 25 janvier 1903, les électeurs du canton de Limogne à

P. f. t. d'élire un conseiller général en remplacement de M. Pradines, décédé.
M. Couderc, le sympathique conseiller d'arrondissement du canton est candidat à cette élection qui sera une victoire pour la République.

Permis de chasse

Il a été livré pendant l'année 1902, par la préfecture, 839 permis de chasse pour l'arrondissement de Cahors, 574 par la sous-préfecture de Figeac, pour l'arrondissement de Figeac, et 579 par la sous-préfecture de Gourdon pour l'arrondissement de Gourdon, soit ensemble 1.992.

CAHORS

Au siège des cléricaux

(Dans le cabinet de rédaction du Quercinois. 2 personnages : l'Ex-quart-d'œil et un monsieur rougeaud.)

L'Ex-quart-d'œil. — Vindex, c'est mon homme... je le gobe, il est épatant. Pendant plusieurs mois, il a tourné les radicaux en dérision, sans que l'on se doutât qu'il fut l'auteur de ces flagellantes chroniques dont les patriotes, nos amis se régalaient. Eh bien ça, c'est fort, et ça prouve que Vindex est remarquable, hein ?

Le rougeaud. — Oui, je suis de votre avis, mais n'empêche que le Quercinois ne fait pas fureur dans Cahors. — On se fout de nous, et si jamais nous sommes obligés de nous la tirer, ça fera une jolie rigolade.

L'Ex-quart-d'œil. — Ceux qui nous aiment sont une élite, et c'est assez.

Le rougeaud. — Rêveur, va !... (La porte du cabinet s'ouvre ; entre le vieux cassé...)

Maitres, amis, bien le bonjour. — Vous êtes en conférence ? Je vous gêne ? Je me retire ? Je reste ?

L'Ex-quart-d'œil, le rougeaud. — Qu'y a-t-il, ô brave.

Le vieux. — Il y a que Vindex fait du potin depuis un quart d'heure devant la porte.

Le rougeaud. — Il est saoué ?

Le vieux. — Nenni, mais il est avec un monsieur qui crie bien fort, et je crois que ça va mal pour Vindex. C'est pour cela que je venais vous avertir.

L'Ex-quart-d'œil. — Mais qu'est-ce qui se passe ?

Le vieux. — Oh ! je m'en moque : Vindex se dispute avec un monsieur qui n'a pas l'air commode. Vindex a l'air d'être en mauvaise posture. — Il pleurniche presque...

Le rougeaud. — On lui a foutu des coups ?

L'Ex-quart-d'œil. — Et il s'est laissé faire ?...

Le rougeaud. — Mais voyons, parlez... L'Ex-quart-d'œil. — Pauvre Vindex, il sera victime des radicaux

Le rougeaud. — Ces cafmans, ces sauvages, ces ivrognes ! Vindex battu ! mais il ne s'est pas défendu ? il aurait été assez lâche pour se laisser assommer par un monsieur quelconque...

Le vieux. — Quelconque, quelconque... ce monsieur, savez-vous, n'est pas quelconque. Un Vindex n'a pas l'air de l'épouvanter.

L'Ex-quart-d'œil. — Oh ! vous, le vieux, nous savons que vos sympathies ne sont pas acquises à Vindex.

Le rougeaud. — Comment... vous... ne... gobez... pas... Vindex ?...

Le vieux. — Nenni, et si, comme vous le disiez, il avait été attrapé vertement par le monsieur, j'en serais content... Mais cela m'étonnerait car il a plusieurs moyens de se débarrasser des ennemis qui s'approcheraient trop près de lui...

L'Ex-quart-d'œil. — Vous voyez bien, le vieux, que Vindex est un homme remarquable !

Le vieux. — Quoi !

Le rougeaud. — Vous venez de l'avouer. Vous ne le niez pas ?

Le vieux. — Qu'est-ce que j'ai dit ? Ah ça, mais...

L'Ex-quart-d'œil. — Vous avez dit que Vindex avait des moyens pour se débarrasser des ennemis qui s'approchaient trop près de lui : c'est donc un homme remarquable...

Le vieux. — Oh ça oui, et ces moyens... Le rougeaud, l'Ex-quart-d'œil. — Quels sont-ils ces moyens ?

Le vieux (riant). — Vous êtes amusants : eh bien, voustenez à savoir les moyens dont dispose votre ami pour faire fuir ses ennemis ?

Le rougeaud, l'Ex-quart-d'œil. — Oui. Le rougeaud. — Tous les moyens sont bons à connaître.

Le vieux. — Eh bien, il n'a qu'à s'approcher d'eux, leur parler, ou encore, lever un de ses pieds sous leur nez...

L'Ex-quart-d'œil. — Assez, assez, sortez. Le rougeaud. — Sale bête, vieux cuir, foutez le camp d'ici. Si c'est possible d'avoir Vindex en pareille odeur... Oh ! c'est ce que j'appellerai une incongruité à l'égard de cet ami. Vieux, ce n'est pas digne. Foutez le camp. Hein ! qu'en dites-vous, cher Ex-quart-d'œil ?

L'Ex-quart-d'œil. — Comme vous. Le rougeaud. — J'en étais sûr : merci pour Vindex.

Le vieux. — Bien le bonsoir, messieurs.

Le rougeaud. — Eh, dites donc, où avez-vous vu Vindex ! et où se passait la scène violente entre lui et le monsieur !

L'Ex-quart-d'œil. — Vous voulez y aller ?

Le rougeaud. — Eh ! parbleu. L'Ex-quart-d'œil. — Bah, laissons-les faire.

Le rougeaud. — Vous avez la frousse ? Oh, je vous reconnais bien....

L'Ex-quart-d'œil. — Ah ça, vous n'allez pas m'insulter ?

Le rougeaud (cramoisi). — Vous êtes un poltron, vous dis-je.

L'Ex-quart-d'œil. — Et vous qu'êtes-vous ?

(Ils s'avancent l'un vers l'autre.) L'Ex-quart-d'œil (ironique). — Fat.

Le rougeaud (cramoisi). — Poltron. L'Ex-quart-d'œil (levant la main). — Assez... ou...

Le rougeaud (donnant une gifle à l'Ex-quart-d'œil).

Oui assez, je vous méprise. (Rixe) : cris de au « secours ».

La porte s'ouvre, Vindex apparaît : Quoi, maitres ! Oh ! vous vous battez, absolument.

Il sépare les combattants ! A l'Ex-quart-d'œil qui se trouve mal : ami, remettez-vous, ami, remettez-vous. Mais qu'y a-t-il : vous vous battez, absolument... ami, ami...

L'Ex-quart-d'œil (ouvrant un peu l'œil). — Oui... merci... Le rougeaud (affalé sur un fauteuil). — Vindex...

Vindex. — Qu'y a-t-il ! vous êtes blessé ? (Il le prend dans les bras, et l'embrasse).

Le rougeaud (se levant et se dégageant vivement de l'étreinte). — Oh !... Oh !... Oh !...

Il s'enfuit au fond du cabinet. Vindex se dirige vers l'Ex-quart-d'œil. Ami, ami, ami.

L'Ex-quart-d'œil. — Merci, mer...ci... (Il roule aux pieds de Vindex...)

(Mais à peine tombé, il se redresse et comme mu par un ressort s'enfuit à côté du rougeaud.)

Tous deux paraissent suffoqués et soufflent bruyamment : Oh ! oh ! oh ! ouf ! ouffff...

Vindex (ahuri). — Ça va mieux ? Qu'est-ce qu'il y avait, qu'est-ce que vous avez ? Ça va mieux, bien entendu !

Le vieux (riant). — Oh ils sont guéris, probablement : vous êtes une cure pour les faiblesses et les étourdissements....

Vindex. — Mais... (Il va vers ses amis.) Le rougeaud, l'Ex-quart-d'œil, se lèvent aussitôt et s'enfuient hors du cabinet en criant : Vindex, merci... vous êtes un élixir. Merci, merci : Vieux, ouvre les fenêtres.

Le vieux (riant). — Je vous l'avais bien dit.... (Il ouvre les fenêtres et sort).

Vindex (resté seul). — Qu'est-ce qu'ils ont ? Ils sont fous, absolument.

(Après une minute de réflexion.) Faisons notre article. Odoriférons — bien entendu, les radicaux du Comité, pour les indisposer, absolument.

(Il s'approche du bureau, s'assied, prend une feuille de papier, et écrit de sa main bien entendu, un article contre les radicaux, absolument.)

Rideau

VINDEXART

CHASSE MACABRE

Nous lisons dans la Dépêche de ce jour :

Il paraît que notre cimetière est absolument dévasté par une colonie de lapins dont le nombre est tel qu'il constitue un véritable danger pour les plantations qui ornent notre nécropole.

Des ordres vont être donnés pour que la destruction de ces animaux soit opérée.

Les voisins du cimetière n'auront pas lieu d'être étonnés si de nombreux coups de fusil se font entendre un de ces jours.

Une battue va être organisée : nous apprenons, en effet, que ce matin, la municipalité a convoqué tous les employés de la mairie et leur a remis à chacun des fusils et des cartouches.

Un propriétaire des environs a été prié de vouloir bien prêter sa meute de chiens.

Les employés ont été conduits dans la journée au stand de la caserne où une leçon de tir leur a été donnée par un des plus anciens sous-officiers du 7^e.

On ne sait pas encore celui qui sera chargé de diriger cette battue nouveau siècle. Ne semble-t-il pas tout désigné !!!!!

Commission départementale

La commission départementale se réunira à l'hôtel de la préfecture le jeudi 15 janvier courant, à deux heures de l'après-midi.

Causeries de l'Hôtel de ville

M. Darbon, professeur de philosophie au lycée, fera samedi 10 janvier, à l'hôtel de ville sa seconde causerie de morale.

Il traitera du sujet suivant : la Valeur morale du succès.

La causerie commencera à 8 heures et demie.

Orphéon de Cahors

Dans sa dernière réunion, l'orphéon de Cahors a constitué son bureau de la manière suivante :

Président, M. le docteur Anusset ; vice-président, M. Delpech ; trésorier, M. Manhiabal ; secrétaire, M. Labie ; membres de la commission ; MM. Maury, Billière, Delpérier, Fournié, Garric ; chef orphéoniste, M. Chapard ; sous-chef, M. Luc ; porte-étendard, M. Laucou. — Sous-commission : Président, M. Maury ; secrétaire, M. Manhiabal ; membres, MM. Chapard, Luc, Frécheville, Rolles, Heilles, Bonnassie, Cubaynes, Delmas.

Bibliothèque populaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 1902

Séance du 4 janvier 1903

Le 4 janvier 1903, à 10 heures du matin, les sociétaires de la Bibliothèque populaire de la ville de Cahors se sont réunis à la Mairie, salle des mariages.

Etaient présents : MM. Parazines, président ; Combarieu, vice-président ; Vidal, secrétaire et Coueslant, trésorier.

MM. D' Aymard, Daynard, Mergier, Palame, Sarrazin, Braunschvig, Lurguie, Cagnac, Bazouge, Paumès, Francès, etc.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale (adopté).

M. Coueslant, trésorier, donne ensuite lecture de son rapport sur la situation financière de l'œuvre :

Messieurs,

Contrairement à ce qui se passe dans les réunions générales de fin d'année, vous n'aurez pas à adresser à votre trésorier les traditionnels éloges ; sa tâche a été en effet très simplifiée en 1902 par le nouveau bibliothécaire. M. Bénèzet s'est aimablement chargé de régler d'une façon régulière la situation hebdomadaire et votre trésorier n'a eu qu'à enregistrer la situation financière à la fin de chaque trimestre.

La situation de notre caisse est très sensiblement la même que l'année dernière à pareille époque.

Nous avons en caisse au 31 décembre 1902..... 1.411 77

Savoir : Espèces..... 62 05 A la caisse d'épargne. 1.349 72 1.411 77

L'année dernière au 31 décembre, notre avoir était de..... 1.442 08

Le trésorier donne ensuite le détail des recettes et des dépenses au cours de l'exercice 1902 puis il ajoute :

Je crois devoir ajouter que notre situation

va s'améliorer encore, une quinzaine de souscripteurs nouveaux s'étant fait inscrire.

Je pense donc que l'état de notre caisse permettrait l'achat de quelques volumes, notre but étant non de thésauriser, mais de mettre le plus de livres possibles à la disposition de nos abonnés.

Si vous pensez également que l'acquisition de quelques ouvrages s'impose, il y aura lieu de réunir la Commission d'achat, car je vous rappelle qu'aucun volume ne doit être acheté sans l'avis de la Commission. C'est là une décision prise dans une de nos précédentes réunions générales.

Je dois enfin vous signaler les difficultés que j'ai éprouvées pour retirer des fonds de la caisse d'épargne, malgré l'autorisation du président dont j'étais porteur.

Monsieur le Caissier de la caisse d'épargne, m'a très aimablement aplani les difficultés, mais il m'a déclaré que nos statuts devaient être révisés.

Il serait indispensable paraît-il d'ajouter aux articles actuels, l'article suivant :

« Le trésorier a l'administration des fonds avec l'autorisation du président. »

En outre, les membres du Comité étant renouvelables tous les ans, il est indispensable qu'un extrait du procès-verbal donnant la composition de ce Comité, soit, tous les ans, adressé à la caisse d'épargne.

Ces deux conditions sont nécessaires pour que votre trésorier puisse à l'avenir retirer sans difficulté les fonds dont il aurait besoin. Je vous propose donc, l'addition, dans nos statuts, de l'article dont je vous ai parlé, et l'envoi d'un extrait du présent procès-verbal à M. le Caissier de la caisse d'épargne.

Le rapport du trésorier est adopté à l'unanimité.

Lecture est donnée du rapport de M. Bénèzet, bibliothécaire-distributeur.

Messieurs,

Dans le courant de l'année 1902, il est sorti 12.090 volumes, soit une moyenne de 240 volumes par semaine, la distribution du 9 mars a été la plus forte, 294 livres ; la plus faible est celle du 30 mars, 141 livres.

Les distributions supplémentaires du jeudi n'ont donné qu'une moyenne de 40 volumes par séance, ce qui est à regretter, car si MM. les sociétaires venaient en plus grand nombre le jeudi, il y aurait moins d'embarras le dimanche, et la surveillance serait plus efficace.

Le nombre des abonnés de cette année est de 317, se décomposant ainsi :

Abonnés à 0 fr. 60.....	217
id. 1 fr. 10.....	52
id. 2 fr. ».....	37
id. divers.....	11
Total.....	317

Le nombre des sociétaires était, au commencement de l'année, de 106 membres ; il s'est augmenté, pendant l'exercice courant, de 21 membres, ce qui fait un total de 127 pour l'année 1903, réserve faite des nouveaux adhérents.

Beaucoup de lecteurs se plaignent avec juste raison du mauvais état de certains volumes, qui sont ou incomplets, ou déchirés, ou dans un état de propreté laissant beaucoup à désirer ; à vous, Messieurs, de remédier, dans la mesure du possible, à cet état de choses.

Il y a eu, cette année, très peu d'abonnés en retard pour la rentrée des livres (ce dont on doit se féliciter) ; aussi, le produit des amendes a été insignifiant.

Je crois devoir rappeler que beaucoup de livres ont besoin d'être remplacés ou tout au moins réparés.

Tel est, messieurs, le résultat pour l'année 1902, il est sensiblement le même que celui de l'année dernière.

Le rapport est adopté.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, relative à une concession de livres et à la bonne tenue de la bibliothèque. — Acte est donné.

L'Assemblée décide ensuite que pour rendre plus facile le maniement des fonds, un article additionnel ainsi conçu sera ajouté à nos statuts.

« Le Trésorier a l'administration des fonds avec l'autorisation du Président. » (Adopté)

L'Assemblée procède ensuite à la nomination du Comité, à l'élection du Bureau et des diverses Commissions pour l'année 1903.

COMPOSITION DU COMITÉ POUR 1903

MM.

- Aymard, docteur-médecin ;
- Bergon, imprimeur ;
- Braunschvig, professeur au lycée ;
- Cagnac, conseiller municipal ;
- Carriol, conducteur des ponts et chaussées ;
- Cayrac, id.
- Combarieu, conseiller municipal ;
- Coueslant, imprimeur ;
- Darbon, professeur au lycée ;
- Daynard, directeur du Crédit foncier ;
- Francès, ancien négociant ;
- Frézals, pharmacien ;
- Lagarde, conducteur des ponts et chaussées ;
- Lurguie, secrétaire-greffier du Conseil de Préfecture ;

Mergier, directeur de l'Ecole normale ;
Palame, bibliothécaire municipal ;
Parazines, capitaine en retraite ;
Paumès, professeur au lycée ;
Périé, sous-économiste du lycée ;
Périé, conseiller municipal ;
Rollie, capitaine en retraite ;
Sarrazin, relieur ;
Suquet, économiste de l'Ecole normale ;
Vidal, Directeur de l'Ecole publique.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR
MM.

Pihier, ingénieur en chef, Président fondateur ;
Le Préfet du Lot,
Le Maire de Cahors ;
Le colonel commandant le 7^e rég. d'infanterie.
L'ingénieur en chef du département.
L'inspecteur d'Académie.

BUREAU

MM.

Parazines, président ;
Combarieu, vice-président ;
Palame, bibliothécaire ;
Cueslant, trésorier ;
Vidal, secrétaire.
M. Bénézet est nommé bibliothécaire-distri-
buteur.

COMMISSION DE PROPAGANDE

MM.

Combarieu, Président ;
Aymard, membre ;
Bergon, id.
Cueslant, id.
Daynard, id.
Francès, id.
Paumès, id.
Périé, sous-économiste du lycée.

COMMISSION D'ACHAT

MM.

Combarieu, président ;
Aymard, membre ;
Braunschvig, id.
Cueslant, id.
Darbon, id.
Palame, id.
Paumès, id.
Vidal, id.

Aucun achat de livres ne doit être fait que
par les soins de cette commission.

COMMISSION DES ABONNEMENTS

MM. Cueslant, Palame, Bénézet.

La Commission d'achat des livres décide
de se réunir à la mairie, lundi soir, 12 jan-
vier, à 8 heures.

L'Assemblée décide encore qu'un mem-
bre au moins du Comité présidera tous les
dimanches à la distribution des livres.

Après examen de la situation financière
de l'œuvre et des services rendus à la Biblio-
thèque par M. Bénézet, l'assemblée fixe
l'allocation annuelle à attribuer au bibliothé-
caire-distributeur à la somme de trois cents
francs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance
est levée à 11 h. 1/2.

Le Secrétaire, U. VIDAL. Le Président,
PARAZINES.

Société de Pisciculture du Lot

L'Assemblée générale des membres de la
Société de Pisciculture, aura lieu le samedi
10 janvier 1903, à 8 heures et demie préci-
sées, à l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour

Réorganisation de la Société.
Bief de Coty à Labéraudie.
Questions diverses.

Tirage au sort

Le tableau de recensement des jeunes
gens de la commune de Cahors, appelés à
participer au tirage au sort de la classe de
1902, qui doit avoir lieu le 12 février pro-
chain, vient d'être affiché sous le péristyle
de l'hôtel de ville.

Les conscrits du canton Nord sont au
nombre de 33 et ceux du canton Sud se
chiffrent par 37.

Nous constatons une diminution de 5 con-
scrits pour le canton Nord et une augmen-
tation de 6 conscrits pour le canton Sud sur
les chiffres de l'année dernière.

Engagements

Engagements volontaires contractés à la
mairie de Cahors pendant l'année 1902 :
Armée métropolitaine, 47 ; armée colo-
niale, 9.

Concours de musiques

Un grand concours de Musiques, Fanfares,
Harmonies, Symphonies, Quatuors à cordes,
Chorales et Chorales mixtes est en voie d'or-
ganisation pour les 15 et 16 août 1903, à
Montlucan. Ce Concours, placé sous les aus-
pices de la municipalité et des Sociétés musi-
cales de cette ville industrielle, bien connue

pour sa cordiale hospitalité, est assuré d'a-
vance de sa réussite exceptionnelle.

Sous peu le règlement du Concours sera
adressé à toutes les sociétés.

Les adhésions sont reçues chez M. Sten-
ger, 86, Boulevard de Courtais.

Adjudication

L'adjudication pour la vente des immen-
bles restant après l'ouverture de la rue
Rousseau, qui avait eu lieu mardi 6 janvier,
n'a donné aucun résultat.

Celle pour la démolition des maisons et
parties de maisons de cette rue a donné lieu
à un rabais de 2 0/0 sur les 2.000 fr. de
subvention donnée par la ville.

M. Marcelin Luc, entrepreneur de maçon-
nerie, a été déclaré adjudicataire.

Statistique

Voici le mouvement de la population qui
s'est effectué dans notre ville pendant l'an-
née 1902 :

Population de fait depuis le dernier
recensement, 14 018 habitants. Ce chiffre
comprend la garnison, composée de 1.416
hommes.

Naissances, 197, dont 183 légitimes et
14 illégitimes, se décomposant comme suit :
garçons, 90 ; filles 107,

Décès, 311 ; mort-nés, 5 mariages, 71 ;
divorces, 2.

Qui l'a perdu ?

Un bracelet d'enfant a été trouvé sur la
voie publique par la nommée Germaine
Plagès, demeurant rue St-Maurice.

Le réclamer au bureau de police.

Théâtre de Cahors

Samedi soir, la troupe d'opéra de Mon-
tauban commencera la série des représenta-
tions qu'elle se propose de donner sur notre
scène,

LA JUIVE

Grand Opéra en 5 actes, musique de Halévy.

Musique du 7^me de ligne

PROGRAMME DES 8 ET 11 JANVIER 1903

Allegro Militaire	Von Blon.
Charles VI (ouverture)	Halévy.
Menuet Favori	Mozart.
Samson et Dalila (fant.)	St-Saëns.
Sans Cervelle (polka)	Auvray.

Allées Fénélon, de 3 1/2 à 4 1/2 h. du soir

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 6 au 8 janvier 1903

Naissance

Courbil, René-Louis-Marius, rue du Por-
tail des Augustins.

Mariage

Miquel, Elie, cocher, et Vitrac Clara cui-
sinière.

Décès

Blacard, Gabrielle, Veuve Pégourié, 35
ans, à l'hospice.

Baudel, Marie, mercière, 61 ans, céliba-
taire, rue de la Liberté, 17.

Arrondissement de Cahors

LOUPIAC. — Les désespérés. — On a
trouvé samedi dernier, pendu à une poutre
de sa chambre, le sieur François Sudre,
âgé de 23 ans, demeurant à la Tuque, sec-
tion de Loupiac, commune de Pay-l'Évêque.

Il a été découvert par un de ses voisins,
le nommé Ressayre, qui, ne l'ayant pas
aperçu depuis deux jours, s'inquiéta de son
absence. Après l'avoir appelé deux ou trois
fois sans obtenir de réponse et trouvant la
porte fermée, il se munit d'une échelle et
ouvrit le contrevent de la fenêtre du premier
étage. Il aperçut alors à deux mètres de lui
environ, le corps du malheureux jeune hom-
me. La mort devait remonter au 1^{er} janvier.

Les constatations et les formalités d'usage
ont été faites par M. Puech, suppléant du
juge de paix.

Détail particulier : la corde traditionnelle
était remplacée par un gros fil de fer for-
mant nœud coulant. La mort avait dû être
instantanée, car la physionomie du cadavre
ne présentait aucune contraction, ni aucun
signe de souffrance.

PUY-L'ÉVÊQUE. — Foire. — Bœufs
gras, 33 fr. les 50 kilos ; attelages, cours
ordinaires.

Breaux, de 400 à 600 francs la paire.

Porcs gras, 45 fr. les 50 kilos.

Oies grasses, 85 centimes la livre.

Poules, de 0 fr. 50 à 0 fr. 60 la livre.

Lièvres, de 4 à 5 fr. l'un.

Lapins domestiques, 0 fr. 25 la livre.

Ceufs, 1 fr. la douzaine.

Blé, de 14 à 15 fr. les 4/5.

Maïs, de 10 à 11 fr. id.

Pommes de terre, de 3 à 4 fr. id.

Châtaignes, de 4 à 5 francs id.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Employés de banque et de
commerce. — Ainsi que nous l'avions an-
noncé, les employés de banque et de com-
merce de notre ville se sont réunis dimanche
à six heures du soir.

Un magnifique banquet a eu lieu au res-
taurant Liauzon, rue du Collège, sous la
présidence de M. Puniet, doyen d'âge, où
la plus franche gaieté n'a cessé de régner.
Le nombre des convives était d'une vingtai-
ne environ.

Au dessert, M. Puniet, après avoir re-
mercié ses camarades de l'honneur qu'ils
lui avaient fait en le nommant président, a
proposé qu'à l'avenir, un banquet eut lieu
chaque année le premier dimanche de jan-
vier. Cette motion a été adoptée à l'unani-
mité.

Le soir, à neuf heures, un bal des plus
animés a eu lieu dans la salle de l'Eden et
ne s'est terminé qu'à une heure fort avancée
de la nuit.

En résumé, cette fête a été des mieux
réussies.

— Arrestations. — Il y a un mois environ,
la régie avait saisi, à Boussac, deux cents
kilos de tabac de contrebande, qui fut enfoui
dans un jardin de l'allée Victor-Hugo aux
fins de dénaturation. Certains individus
ayant eu vent de la chose allèrent, pendant
la nuit, déterrer ce tabac et se l'appropriè-
rent.

L'enquête a amené l'arrestation des nom-
més Antonin M..., âgé de 26 ans, et Joseph
S..., âgé de 40 ans, tous deux domiciliés
rue des Marguilliers. Ces individus, mis à
la disposition de M. le procureur de la
République, ont été écroués à la maison
d'arrêt.

LACAPELLE-MARIVAL. Adjudication. —
L'adjudication des droits de places, halles
et marchés, a eu lieu dimanche, à trois
heures du soir, sur la mise à prix de 700
francs.

M. Devèze, charron, a été déclaré adju-
dicataire au prix de 1.245 fr.

On a procédé ensuite à l'adjudication de
la bascule publique sur la mise à prix de
400 fr.

M. Cazard, cafetier, a été déclaré adju-
dicataire au prix de 430 fr.

FAYCELLES. — Encore la rage. — Un
chien présentant tous les symptômes de la
rage a parcouru dimanche, notre commune
et, sur son passage, a mordu plusieurs de
ses congénères. Poursuivi par des proprié-
taires de ces animaux, ce chien a pris la
fuite et s'est dirigé du côté de Béduer.

M. le maire de Faycelles a fait abattre
tous les chiens mordus.

ASSIER. — Conférence publique. —
Dimanche prochain, 12 janvier, à 7 heures
1/2 du soir, M. Chaumont, inspecteur pri-
maire à Figeac, donnera une conférence
publique dans le local de l'école des garçons,
sur un sujet historique.

Arrondissement de Gourdon

SARRAZAC. — Par l'intermédiaire du
sympathique porte-drapeau de la démoc-
ratie de l'arrondissement de Gourdon, M.
Louis-Jean Malvy, le Conseil municipal de
Sarrazac a adressé une lettre de félicitations
à M. E. Combes, Président du Conseil des
Ministres et à ses collaborateurs, pour la
fermeté dont ils ont fait preuve dans l'ac-
complissement du maintien des idées laï-
ques, par l'assainissement énergique qu'ils
ont opéré.

Voici la réponse que M. Combes a
adressée à M. L.-J. Malvy, pour être
transmise à la municipalité de Sarrazac.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 27 décembre 1902

Monsieur le Conseiller Général.

Vous avez bien voulu me faire parvenir le
texte d'une adresse de félicitations émanée des

conseillers municipaux de la commune de
Sarrazac (Lot).

Profondément touché de cette manifesta-
tion de solidarité républicaine, je vous prie
de faire parvenir à ses auteurs l'expression de
mes sentiments de sincère gratitude avec l'as-
surance de mon plus entier dévouement à la
République et à la démocratie.

Recevez, Monsieur le Conseiller Général,
l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Président du Conseil

Ministre de l'Intérieur et des Cultes

E. COMBES

SOULLAC. — Marché aux truffes. —

A la foire de lundi, le cours a varié de 5 à
6 fr. le demi-kilo.

Le jury, composé de MM. Pébayre, Mé-
rigonde et Raymond Fumat, a distribué
les primes suivantes :

1^{er} prix, MM. de Cardaillac, de Latreyne,
25 demi-kilos ; Barre, de Laplagne, 12
demi-kilos ; 2^e prix, MM. Faurel, de Rey-
revigne, 16 demi-kilos ; Delsol, de Cha-
bournat, 12 demi-kilos ; Firmin Pébeyre,
de Meyronne, 17 demi-kilos ; Tache, de
Loupiac, 9 demi-kilos.

Vendredi 9 janvier, nouvelle distribution
de primes.

Le marché commencera à une heure.

BULLETIN FINANCIER

Le mouvement de hausse s'est accentué sur
nos rentes sur certaines valeurs françaises et sur
les fonds espagnols.

Sur nos rentes il a été encore une fois question
de remaniements ministériels, on disait que M.
Rouvier devait prendre la Présidence du Conseil
dans le futur cabinet et il n'en a pas fallu d'a-
vantage pour faire franchir le pair à notre 3 0/0
et même de le dépasser dans un certain moment.

Le 3 0/0 a passé de 99,95 à 100,22 ; l'amortis-
sable finit à 99,75.

La Banque de France est à 3.770.

Le Crédit Foncier est demandé à 745 ; le Com-
ptoir National d'Escompte à 590 ; le Crédit Lyonnais
à 1.094 ; la Société Générale à 623.

Nos chemins sont en hausse ; le Lyon à 1.437 ;
le Nord à 1.848 ; l'Orléans à 1.524.

Le Suez clôture à 3.877.

Parmi les fonds étrangers ; l'Extérieure s'avance
à 87,85 ; l'Italien à 102,40 ; le Portugais à
31,55.

Le Serbe 4 0/0 cote 78,85.

Le Turc D reste à 29,55 ; la Banque Ottomane,
594.

AVIS

M. Aimé WILCKEN,
Chirurgien-Dentiste, Diplômé de la Faculté
de Médecine et de l'Ecole dentaire de
Paris, a l'honneur de porter à la connaissance
du public qu'il vient de prendre la suite du
cabinet de M. BOURGET, 9, rue du Lycée.

Traitement et outillage tout à fait
nouveaux.

Redressement et soins spéciaux
pour les enfants.

Il est toujours délivré sur facture une
garantie du travail.

Aurificateur spécialiste ; prothèse en tous
systèmes ; célérité et discrétion.

LES VARICES

L'Elixir de Virginie guérit les Varices,
quand elles sont récentes ; il les améliore et
les rend inoffensives quand elles sont invé-
térées. Il supprime la faiblesse des Jambes,
la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs,
les enflures. Il prévient les ulcères variqueux
ou les guérit et empêche leurs récurrences fré-
quentes. Traitement facile et peu coûteux.
Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue
de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure
explicative.

PLUS de CAMBRIOLEURS

Succès du jour

AVERTISSEUR PERRO

PORTES ET FENÊTRES

AGUZOU

Électricien, rue du Lycée, Cahors

Ancien cabinet dentaire

HUGGINS & BAKER

75, BOULEVARD GAMBETTA

NOUVELLEMENT RÉORGANISÉ

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

L'HONNEUR DU NOM

PAR
CHARLES BUET

PREMIÈRE PARTIE

Les Châtelains de Mainrouge

II

Où le lecteur apprend la généalogie de nos héros

— Oh ! oh ! avez-vous idée de cela, Flore, ma sœur ?

— Pardi ! je connais pour le moins huit marquises, une douzaine de comtesses, un demi-cent de baronnes qui ont des fils dans les ordres.

— Malepeste ! poursuivit le baron, il y a de quoi choisir. Comment se nomme cette châtelaine, André ?

— Monsieur, je connais son nom, qui est des plus célèbres, mais je ne sais rien d'elle ni de sa famille.

— Vous nous faites languir ! s'écria demoiselle Flore,

Le docteur se leva, et s'appuyant sur le

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

manteau de la cheminée, il prononça d'un ton solennel et pompeux cette courte phrase :

— Il s'agit de Madame la marquise d'Hauteluce.

Le baron sursauta, tressaillit, rougit comme s'il eût été frappé par la foudre. Sa sœur, au contraire devint pâle, et, saisissant un flacon, elle l'approcha de ses narines comme si elle avait eu crainte de s'évanouir. Ni l'un ni l'autre ne proférèrent un mot.

Etonné au delà de toute expression, le docteur devina qu'il avait éveillé des souvenirs douloureux, mais sa curiosité, à lui aussi, était impitoyable : il feignit de n'avoir pas remarqué l'effet produit par le nom de Madame d'Hauteluce, et reprit, d'un ton dégagé :

— La connaissez-vous ?

Le baron, soudain ranimé, se mit à jouer avec sa tabatière, et répondit :

— Oui, mon ami : elle nous est alliée : la mère de son mari était une Bayev d'Espandes, sœur de ma grand-mère, et tante de Guillaume, qui fut assassiné à Maltaverne, il y a cinq ans. Vous ne connaissez pas notre arbre généalogique, mon garçon !

— Quoi ! Clémence vient chercher un asile dans notre humble bourgade ! dit à son tour Mlle Blanchelaine. Pauvre femme ! elle a tant souffert !

— Ces d'Hauteluce, dit le docteur qui ne releva pas l'exclamation de sa cousine, mais qui la nota avec soin, ces d'Hauteluce ne sont-ils pas d'aussi grande noblesse qu'on le prétend ?

Il flattait la manie du baron, et lui tendait

un piège qui ne fut pas évité.

— Ces d'Hauteluce, ainsi que vous les appelez avec votre abominable laisser-aller de jacobin égalitaire, sont les égaux des plus nobles seigneurs de la chrétienté, s'écria le baron en se redressant avec majesté. Il n'y a pas, en France, dix familles qui les valent.

Apprenez que les Vigord d'Hauteluce, marquis d'Hauteluce et de Rotherens, comtes de Féar, de Saint-Offenge et de Luciane, barons de la Tour de Bouc et de Soye, gardiateurs d'Humilly, grands baillis de Vaud, conservateurs de l'ordre de Citeaux, remontent à Burchard Vignord qui signait en l'an 1040 une chartre concernant les privilèges de l'église de Genève.

Ils portent : « d'argent pur au chef consu de gueules chargé d'un soleil à neuf rais, » avec deux hercules pour supports, une main de gueules pour cimier et ils ont cette devise : *vigor atque lux ab alto* !

— En latin, c'est un joli jeu de mots, fit observer Monaton, en riant sous cape de l'indignation que cette réflexion provoqua chez son hôte.

— André, mon garçon, vous marchez sur les traces de l'infâme Robespierre ! dit Flore, sévèrement.

— Il faut respecter comme des majestés déchues les familles nobles qui tombent, reprit le baron, Victor d'Hauteluce, celle-ci va finir, faute d'héritier, puisque le seul de ce nom qui existe est prêtre, par la volonté de Dieu.

— Ma cousine, tantôt ne plaigniez-vous

pas la marquise ?...

— André, André, vous questionnez à tort et à travers. Oui, j'ai connu la marquise d'Hauteluce au temps de sa prospérité...

Flore s'interrompit, soupira et jeta un regard affectueux sur le portrait du prince de Krotosyn, puis elle continua :

— Je l'ai connue jeune épouse, je l'ai visitée quand elle prit son deuil de veuve, et voilà trente ans que je ne l'ai revue...

— Elle arrive, sans doute, avec ses équipages, ses meutes, ses chevaux...

— Hélas ! vous moquez-vous, mon cousin ? de sa splendeur passée, il ne reste à Mme d'Hauteluce qu'une maison, et peut-être quelque petit revenu, débris misérable de son ancienne opulence.

— Elle serait pauvre !

— Quand on a l'honneur de porter un nom comme le sien, la médiocrité est pire que la misère. Elle peut vivre décemment... avec de l'économie.

— Elle est âgée ?

— Sans doute : son mariage date de l'autre siècle ; elle a dépassé douze lustres.

— Si vous voulez connaître l'histoire des Vigord d'Hauteluce actuels je vais vous la conter en deux mots, dit tout à coup le baron. Charles III d'Hauteluce n'eut qu'un fils, Raymond VII, qui épousa Victoire Bacey d'Ernandes, et n'eut lui-même qu'un fils, Charles IV. Celui-ci se maria vers 1798, en Sardaigne, avec une fille de noblesse française émigrée, Mlle Camille-Clémence d'Eméricourt.

(A Suivre).

Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1571^e livraison (10 Janvier 1903).

La Fondole fantôme, par Gustave Toudouze. — La Construction d'une locomotive, par Daniel Bellat. — Sans dot. — La mission de Geneviève par B. A. Jeanroy (suite). — Dans les Alpes grissonnes, par A. La Ruyère (suite).

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes.

Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 7^e. — Sommaire du 8 Janvier 1903.

V^e Nacla : Chronique. — Daniel Riche : une émotion. — Théodore Cahu et Louis Forest : Vers la paix (suite). — Le Vte Henri de Bornier : Louise de Vauvert (suite). — Félix Maire : représentation mondaine (fin). — Charles Mérouvel : Bâtards (suite). — Le comte Léon Tolstol : Anna Karénina (suite). — Petite correspondance.

Les Jeux dans l'Armée Anglaise

Partout où il se transporte, le soldat anglais pratique les jeux qu'il considère comme des jeux nationaux : cricket, tennis, golf, foot-ball, polo. Habitué de la sorte aux exercices de vigueur, il excelle à inventer des délassements sportifs. L'Almanach du Drapeau, cet admirable petit livre d'éducation nationale qui a sa place marquée dans le sac du soldat et dans toutes les familles françaises et qui vient de paraître pour la quatrième année à la librairie Hachette, nous donne sur les jeux militaires pratiqués chez nos voisins des détails fort curieux.

Chaque régiment en organise selon ses ressources et ses moyens. Pour cela tout est motif à jeux sportifs, l'eau, le sable, les arbres, etc.

L'eau propice aux courses nautiques et aux plongées excentriques, le sable propre aux pistes athlétiques, les arbres dressés en mâts puissants constituent à première vue de suffisants éléments de distractions. Mais c'est là du classique, il faut au soldat anglais du nouveau et de l'originalité.

Voici par exemple, une nouveauté, la Course sur les mains : Sur un terrain sec et sablonneux, dûment débarrassé des tessons de bouteille et du fer coupant des boîtes de conserves, une équipe se forme pour courir les uns sur les jambes, les autres sur leurs mains. Chaque coureur est doublé et n'est plus un bipède, mais bien un quadrupède. Celui qui forme les deux jambes de derrière pousse et soutient celui qui forme les deux jambes de devant.

Dans cette course le quadrupède formé de deux bipèdes arrive aisément à parcourir 100 mètres en 50 ou 60 secondes, ce qui donnerait du 12 km. à l'heure, mais il va de soi qu'au bout de 100 m. les jambes de devant aspirent à un repos mérité.

La Course avec roues est moins compliquée : Vous prenez des fourragères ou des caissons d'artillerie. Vous enlevez les plus grandes roues. Du corps de chariot vous pouvez faire des obstacles de saut en les renversant. Des roues (et elles ne sont pas légères) vous faites des cerceaux que les soldats, ces grands enfants, vont pousser à tour de bras et à coups de paumes de mains, en allant aussi vite que possible. Parcours moyen : 500 mètres. La course dure environ de 2 minutes et demie à 3 minutes et demie.

La Course dans le filet, autre originalité, exige tout un appareil spécial. Il faut trouver un grand filet du genre de ceux que les gymnastes ont la précaution de faire étendre sous eux dans les cirques. On monte ce filet sur des perches. S'il y a quelques trous au milieu, la difficulté s'accroît

d'autant. Tant pis pour qui passe au travers ; le sol n'est pas loin. A un signal donné cinq ou six amateurs s'élancent ensemble pour traverser ce dangereux plancher de cordes. Leur poids les fait bondir ; ils roulent et s'accrochent, se repoussant mutuellement. C'est sans danger et très plaisant.

Un autre jeu, le Tournoi, est très en faveur. C'est encore un jeu à deux bipèdes, l'un monté sur l'autre. Celui-ci est le destrier, celui-là le chevalier. Ce dernier est coiffé d'un casque fait d'une petite marmite individuelle et porte une visière fabriquée dans un treillis en fil de fer d'une clôture ou emprunté à un masque d'escrime. Il tient à la main une Durandal, bâton emmanché dans une poignée de cuir ou de fer-blanc. Le destrier n'est garanti en rien. Il ne compte pas et ne peut guère s'épargner les horions qui pleuvent dans la mêlée. Les chevaliers, poussés par leurs montures, se jettent les uns sur les autres et se désarçonnent. Ce n'est pas un jeu de demoiselles, mais ça prépare très bien aux jeux de la guerre et du hasard.

On voit par ces exemples que l'Armée anglaise n'est pas sans joie.

Les récompenses dans ces Jeux sont le plus souvent des récompenses en argent. Le soldat anglais, soldat de carrière, et fils d'un peuple où les affaires sont les affaires, est infiniment sensible à quelques schellings, voire quelques guinées, beaucoup plus qu'à une mise à l'ordre du jour ou des félicitations de ses chefs.

Le montant des récompenses varie suivant les jeux, mais il n'y en a guère au-dessous d'une demi-livre (10 schellings : 12 fr. 50) et au-dessus de 10 livres : 250 francs.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées
Tarif G. V. n° 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité 30 jours Prix des Billets 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours —

Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz), aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1^o à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert. 2^o en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand). — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE. LES GORGES DU TARN. — POITOU-ANGOUMOIS.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)

1 ^o DE PARIS à TOURS.	Premières livraisons d'une collection qui sera continuée
2 ^o DE TOURS à NANTES.	
3 ^o DE NANTES à LANDERNAU, et embranchements.	
4 ^o D'ORLÉANS à LIMOGES.	
5 ^o DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.	
6 ^o DE ST-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal.	
DE TOURS à ANGOULÈME.	
D'ANGOULÈME à BORDEAUX.	

Excursions aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et balnéaires du réseau du Midi et notamment pour :

Agde (le Grau), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech (La Preste), Arreau-Cadéac (Viellevieille), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulogne-Pertuis (le), Cambo-les-Bains, Capvern, Cauterets, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéras (Campagny-les-Bains) ; Gamarde, Grenade-sur-Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Gojan-Mestras, Hendaye, Labenne (Capbreton), Labouheyre (Mimizan), Laloue (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (la Fraqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Luz, Saint-Sauveur (Barèges, Saint-Sauveur), Marignac-Saint-Béat (Lez, Val d'Arac), Nouvelle (la), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestala, Port-Vendres, Prades (Molig), Quillan (Ginosses Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Florent (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantès), Saint-Girons (Andinac Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salles-de-Béarn, Salles-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles).

rets, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéras (Campagny-les-Bains), Gamarde, Grenade-sur-Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Gojan-Mestras, Hendaye, Labenne (Capbreton), Labouheyre (Mimizan), Laloue (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (la Fraqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Luz, Saint-Sauveur (Barèges, Saint-Sauveur), Marignac-Saint-Béat (Lez, Val d'Arac), Nouvelle (la), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestala, Port-Vendres, Prades (Molig), Quillan (Ginosses Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Florent (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantès), Saint-Girons (Andinac Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salles-de-Béarn, Salles-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles).

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille Pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris) :

Agde (le Grau), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech (La Preste), Arreau-Cadéac (Viellevieille), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulogne-Pertuis (le), Cambo-les-Bains, Capvern, Cauterets, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéras (Campagny-les-Bains) ; Gamarde, Grenade-sur-Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Gojan-Mestras, Hendaye, Labenne (Capbreton), Labouheyre (Mimizan), Laloue (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (la Fraqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Luz, Saint-Sauveur (Barèges, Saint-Sauveur), Marignac-Saint-Béat (Lez, Val d'Arac), Nouvelle (la), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestala, Port-Vendres, Prades (Molig), Quillan (Ginosses Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Florent (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantès), Saint-Girons (Andinac Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salles-de-Béarn, Salles-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles).

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.